

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 5 octobre 2015

Présents :

NICOLAS Stéphane, DEBRIN Virginie, PIAZZA Cécile, HERBIET Alain, COLSON Frédéric, , SIMONIN Bertrand, MARI Xavier.

Absents excusés : SCHULER Sandrine, NICOLAS Jean-François, DESARCE Maryse, HAZOTTE Cédric.

Secrétaire de séance : Bertrand SIMONIN.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 juillet 2015 ayant été approuvé sans observation, il a été signé par les conseillers.

L'autorisation a été donnée au maire pour ajouter un point à l'ordre du jour concernant la désignation du bureau d'étude chargé de la reconversion de la réserve incendie.

Renouvellement de bail à ferme.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ont accepté le renouvellement de bail à ferme pour la parcelle communale louée à Monsieur Marcel MATHIS, agriculteur, domicilié à Sailly-Achâtel située section 22 parcelle n° 95, lieudit « Grand Pré » (superficie de 0 ha 9239) pour un fermage annuel de 126,03 € (indexation 2014 dont le prix est révisé et fixé annuellement par décret préfectoral) et pour une durée allant du 01/04/2015 au 31/03/2024.

Concours communal des illuminations.

Dans le cadre du concours communal organisé par la municipalité concernant les illuminations et décorations des fêtes de fin d'année, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'attribuer 3 prix dont les lauréats recevront des bons d'achat distribués de la façon suivante :

- 1^{er} prix : 35 €
- 2^{ème} prix : 20 €
- 3^{ème} prix : 15 €

A l'unanimité moins une voix (B. Simonin), cette décision est valable pour la durée du mandat.

Chèques-cado.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal ont décidé d'attribuer à l'attention du personnel communal, à l'occasion de la fin d'année des bons cadeaux auprès de La Poste, comme suit :

- 110 € au profit de Mme Merat (agent d'entretien des locaux)
- 200 € pour Mme Kohler (secrétaire de mairie)

Reconversion de la réserve incendie.

Dans le cadre du projet de reconversion de l'ancienne réserve incendie de Sailly-Achâtel, 3 bureaux d'étude ont présenté une offre. Après en avoir débattu, le conseil municipal, avec 6 voix pour et une voix contre (B. Simonin) a accepté la proposition du bureau d'étude de l'agence de Maxéville ASCONIT située 12 rue Pierre et Marie Curie – 54320 Maxéville, pour un montant HT de 4 655 €. A cet effet, le maire est autorisé à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Divers.

- Le maire informe, concernant l'assainissement, que des passages caméra sont presque terminés. La remise à niveau des tampons hydrauliques enfouis est en cours. Les études sont presque terminées pour un démarrage théorique prévu au printemps d'après le Président du SMASA
- Suite à la réunion avec le bureau d'étude chargé de l'élaboration de la carte communale, il a été décidé d'intégrer dans le projet toutes les demandes formulées par les administrés et de les soumettre aux PPA (services de l'Etat).
- Dans le cadre des travaux de reconversion de l'ancienne réserve incendie et notamment concernant le nettoyage du canal, il est rappelé que chaque propriétaire est tenu d'entretenir le cours d'eau au regard de son terrain, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Exposé du maire et présentation de l'étude réalisée par MATEC sur la sécurisation de la traversée du village.
- Compte tenu des questionnements posés concernant les chemins longeant les propriétés, une commission pourrait être mise en place afin d'étudier toutes les problématiques. Les personnes désireuses d'y participer devront se faire connaître en mairie.
- Le maire fait le point sur les projets en cours, il a rappelé le prochain repas des Séniors prévu le 29 novembre ainsi que les élections régionales qui auront lieu le 6 et 13 décembre.

Le Maire,
Stéphane NICOLAS

